

Commission de Suivi de Site

Stockage souterrain d'éthylène à Viriat (01)

Réunion du 29 octobre 2019

à 14h30 à la Préfecture de l'Ain

Liste des participants

Représentants des administrations publiques

Préfecture du département de l'Ain

M. Lamine SADOUDI
Directeur des sécurités

M. Pierre-Antoine ARVERS
Chef du Bureau de la Gestion Locale des Crises (BGLC)

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne
Rhône-Alpes

M. Jean-Pierre SCALIA
Adjoint au chef de l'unité départementale de l'Ain

M. Alexandre CLAMENS
Inspecteur de l'environnement

Représentant de l'exploitant

TOTAL Raffinage France

M. Lionel ZUCCALLI
Chef du service pipelines et stockages de Viriat

M. Corentin PERRACHON
Ingénieur environnement

Représentants des collectivités territoriales

Commune de Viriat

M. Luc GENESSAY
Conseiller municipal délégué au développement
urbain et à la planification

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

M. Yves CRISTIN
Conseiller délégué environnement

Représentants des riverains

Riverains

M. Alain FELIX
Riverain d'Attignat

M. Etienne CURT
Riverain de Viriat

M. Robert MASSON
Riverain de Viriat

M. Yves GUILLOT
Riverain de Viriat

Chambre d'agriculture de l'Ain

M. Yves BRODET

Assistaient également à la réunion :

Société IDDEST

Mme Camille GAGNEUX
Rédactrice du compte-rendu de la CSS

Compte-rendu de la réunion

1. Ouverture

M. Lamine SADOUDI remercie pour leur présence l'ensemble des participants à cette réunion de commission de suivi du site de stockage d'éthylène de Viriat.

La CSS se tient dans un contexte particulier, suite à l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen le 26 septembre 2019. M. SADOUDI confirme la volonté des services de l'État d'échanger avec les exploitants sur les risques incendie. Cette volonté s'est traduite notamment par un courrier du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, adressé début octobre aux exploitants de sites SEVESO, leur demandant en particulier des garanties sur l'état des stocks présents sur les sites et la capacité des équipes à intervenir rapidement en dehors des heures ouvrées.

Le compte-rendu de la précédente CSS est approuvé.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les points suivants :

- Bilan du site pour l'année écoulée,
- Opérations, études et projets pour l'année à venir,
- Points divers.

2. Bilan du site pour l'année écoulée

M. ZUCCALI présente le site.

Le stockage de Viriat est rattaché à la plateforme de raffinage et de pétrochimie de Feyzin.

Son rôle est de stocker dans deux cavités salines (79 000 et 74 000 m³) l'éthylène issu des producteurs (vapocraqueur de Feyzin, ...) et d'assurer la fourniture des usines consommatrices (Tavaux, Balan, Carling notamment). L'éthylène stocké est maintenu sous pression grâce à la saumure stockée dans les trois bassins d'exploitation.

Le stockage de Viriat s'étend sur une surface de 15 hectares et emploie 18 personnes : 7 équipes de 2 opérateurs, 2 exploitants à la journée (chef de stockage et son adjoint), 2 personnes pour la maintenance.

M. SADOUDI demande qui est en mesure de prendre des décisions importantes en cas d'incident.

M. ZUCCALI répond que cela dépend du type de décision à prendre. En dehors des heures ouvrées, deux personnes sont présentes sur le site. En cas d'événement, ils sont chargés de déclencher l'alerte puis le système d'astreinte est mis en œuvre. Au-delà du personnel du site, une liaison avec le PC sécurité de la plateforme de Feyzin est prévu ainsi que des appels aux services de secours (pompiers et police à Bourg-en-Bresse).

Les tableaux de commande de Viriat sont visibles depuis la plateforme de Feyzin (SNCC : système numérique de contrôle commande).

M. ZUCCALI explique le fonctionnement du stockage d'éthylène de Viriat.

Il précise que l'éthylène est un gaz non toxique mais qui présente des risques d'inflammation et d'explosion. Ce gaz est utilisé dans la fabrication de plastiques, de solvants, détergents et résines diverses.

M. SADOUDI demande si le torchage a été testé récemment. M. ZUCCALI indique que la torche est peu utilisée dans des événements liés à la sécurité, mais qu'elle est déclenchée lors d'opérations de

maintenance. Ces opérations sont programmées à l'avance et TOTAL informe la mairie 48h avant le début de l'opération.

M. MASSON s'interroge sur le circuit de l'information. En effet, il regrette que la mairie n'informe pas les riverains. En revanche, si des riverains s'inquiètent, appellent la mairie ou les pompiers ces derniers sont donc informés et en mesure de rassurer les habitants.

M. CHRISTIN ajoute que la presse qui n'est pas avertie de ces dégazages appelle Organum (syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers dans l'Ain). Il demande donc à ce qu'Organum soit dans la boucle de diffusion au même titre que la mairie et les pompiers (via l'envoi d'un mail).

M. SADOUDI recommande de soigner la communication, élément essentiel dans le travail de prévention des risques vis-à-vis des populations. Il rappelle la campagne des risques majeurs réalisée en 2018 avec la DREAL (mise à jour et diffusée tous les 5 ans).

M. MASSON revient sur un problème déjà évoqué lors de la précédente réunion de CSS. De nombreux riverains s'étonnaient de ne pas entendre suffisamment la sirène. Il note un léger mieux, mais souhaite savoir s'il est possible de prévenir les riverains les plus proches par téléphone.

M. SADOUDI précise que ce sujet sera étudié avec une attention particulière dans le cadre de la réactualisation du plan particulier d'intervention (PPI) du site.

M. ZUCCALI précise que la sirène est régulièrement contrôlée et correspond aux normes d'audibilité.

M. GENESSAY confirme que la mairie reçoit bien l'information sur les interventions de maintenance et que se pose ensuite la question de la diffusion. La mairie relaie ces communications sur son site internet, mais ne fait pas d'information personnalisée, par téléphone par exemple. La difficulté est de maintenir une liste de coordonnées à jour. La mairie n'a pas à ce jour envisagé de moyen d'alerte automatisé à une liste de diffusion préalablement renseignée. Les solutions techniques existent, ce sujet doit être approfondi.

M. ARVERS fait la distinction entre :

- Les mesures de confinement ou d'évacuation prévues dans le cadre de la révision du PPI. La question du volume de la sirène sera également traitée dans ce cadre-là.
- L'information des populations prévue dans le plan communal de sauvegarde et par la cellule d'information du public de la Préfecture.

Les riverains n'ont pas d'autres observations à exprimer en ce qui concerne les nuisances.

Concernant le bruit, M. PERRACHON indique que la dernière étude a été réalisée en 2017 avec deux points de mesure en limite de propriété. Les niveaux mesurés se sont révélés conformes à la réglementation et se rencontrent moins souvent depuis la mise en place de la nouvelle pompe a rotor noyé.

À la demande de M. SADOUDI, M. ZUCCALI précise que TOTAL ne prévoit pas de projet structurant ou d'installation nouvelle. Le réseau d'éthylène n'a pas vocation à évoluer, les cavités sont correctement dimensionnées par rapport aux capacités des canalisations.

M. ZUCCALI poursuit sa présentation.

Les risques liés à l'éthylène :

Il s'agit d'un gaz très inflammable, non toxique, mais qui comporte un risque d'explosion.

M. CLAMENS précise que TOTAL avait réalisé une étude de dangers en 2009 sur la base de laquelle le zonage du PPRT a été délimité. Elle a été actualisée en 2015. Elle est en cours d'instruction, avec quelques interrogations de la DREAL sur la nouvelle méthodologie appliquée, qui réduit légèrement les distances d'effets des phénomènes dangereux.

Le PPRT ne sera pas modifié, mais la DREAL a demandé à TOTAL quelques compléments sur les hypothèses qui ont été prises pour simuler les phénomènes dangereux.

Gestion du réseau :

Un opérateur en salle de contrôle (pupitre) présent 24h/24 assure la surveillance du réseau et gère les flux en fonction du bilan d'éthylène. Son rôle est de maintenir le réseau dans une plage de pression optimale, afin d'alimenter les consommateurs et de favoriser la production.

Fonctionnement et activité des cavités :

- La pression du puits est maintenue par un niveau de saumure dans la cavité.
- De la saumure est injectée en phase de soutirage d'éthylène vers le pipeline.
- La saumure est libérée en phase d'injection.

M. ZUCCALI présente les mouvements depuis 2012. L'année 2018 est stable.

Compte tenu de l'évolution du marché, le pipe ne fonctionne plus que dans le sens sud // nord.

M. SADOUDI demande si l'éthylène a vocation à disparaître au profit d'autres technologies. M. ZUCCALI répond par la négative précisant que ses propriétés lui permettent d'être utilisé dans beaucoup d'industries. À titre d'exemple, les producteurs de PVC sont plutôt dans une phase de développement (même s'ils sont moins nombreux). Ce polymère est facile à transformer et inerte à beaucoup de produits. Les produits français sont en revanche soumis à la concurrence asiatique notamment.

M. GENESSAY demande comment sont pris en compte les dangers liés au pipeline en particulier. M. ZUCCALI confirme l'importance de garantir l'intégrité du pipe vis-à-vis d'une agression extérieure (travaux, mouvement de terrain...). TOTAL assure une surveillance terrain (systèmes « d'hommes à pieds », marcheurs, avions, pour détecter des travaux) et une démarche pédagogique auprès des riverains du pipe et des exploitants. L'administration a mis en place une habilitation obligatoire (AIP1 : autorisation d'intervention à proximité des réseaux) que doivent présenter tous les intervenants dès qu'ils « font un trou dans le sol ». Ils doivent préalablement déclarer leurs travaux en ligne, en précisant le périmètre d'intervention, et le système délivre une autorisation ou non. En cas d'acceptation, un rendez-vous sur site est programmé entre l'exploitant et un technicien TOTAL afin de définir les règles d'intervention.

Par ailleurs, M. SCALIA ajoute qu'au sein de la DREAL, une équipe de 10 personnes s'occupe des risques sur les canalisations de transport. Il existe également des servitudes autour des canalisations, des plans de surveillance et d'intervention avec des exercices de sensibilisation annuels. Enfin, la DREAL réalise des inspections régulières.

À la demande de M. MASSON, il est précisé que le pipe se trouve à environ 1mètre de profondeur.

HSE - Hygiène sécurité, environnement

Sécurité

M. PERRACHON présente l'évolution des principaux indicateurs en termes de sécurité. Pour la plateforme de Viriat, cela fait 36 ans qu'il n'y a pas eu d'accident. Le personnel continue d'être formé régulièrement.

Environnement : air

TOTAL est tenu de mesurer les émissions des chaudières tous les deux ans. La dernière campagne date de mai 2017 et les résultats étaient conformes aux exigences environnementales. La prochaine étude devrait être réalisée début novembre 2019 lors d'un épisode de soutirage.

Environnement : sol

Une surveillance des eaux souterraines est réalisée à deux fréquences et selon différents moyens :

- Mensuelle : prélèvements et analyses sur 23 piézomètres de contrôle internes et 4 piézomètres situés à l'extérieur du site.
- Semestrielle : relevés piézométriques et mesures de chlorure de sodium transmis à la DREAL

TOTAL note l'absence d'impact à l'extérieur du site.

Les eaux de surface sont également analysées une fois par an. Les valeurs étudiées sont toujours conformes.

Activité administrative

Deux inspections ont eu lieu depuis la dernière CSS (cf. présentation de la DREAL ci-après).

TOTAL travaille sur le plan de gestion des matériaux salés issus des travaux d'étanchéification des bassins. Un arrêté préfectoral a été publié le 12 mars 2019 pour encadrer la manière dont ils seront confinés sur le site, dans une partie du bassin B4.

M. ZUCCALLI présente les travaux réalisés sur le site de Viriat en 2018/2019.

Fiabilisation des moyens de défense incendie

Mise en service en avril 2018 de la nouvelle pomperie incendie à l'ouest des bassins.

Le pompage d'eau incendie s'effectue depuis l'étang (la paroi a été assainie, il a été vidé ce qui a permis de le curer et de déterminer le volume d'eau qu'il peut accueillir).

Le SDIS viendra visiter l'installation en novembre 2019 dans le cadre de l'exercice POI (plan d'opération interne).

Un 2nd exercice terrain est également programmé en début d'année et associera plus pleinement les pompiers.

Travaux de sûreté

Renforcement de la sûreté sur les accès et les clôtures du site. Une dernière opération consistera à créer un sas pour l'entrée des véhicules (prévue l'année prochaine).

TOP fond des cavités

Il s'agit de contrôler les cotes des cavités. Cette opération réglementaire a été réalisée en mars et septembre 2019. Il n'y a pas d'évolution de la morphologie du fond des cavités (pas d'effondrement).

Gestion des sédiments salés :

M. PERRACHON rappelle l'historique.

Avant 2011, les bassins n'étaient pas étanchéifiés par des membranes mais simplement par une couche d'argile sur laquelle reposait la saumure. Lorsqu'il pleuvait, flottait sur les bassins de saumure une eau non saturée en sel nécessitant des phases d'écumage. L'eau des drains entourant les bassins devait également être reprise car fortement concentrée en sel. Toute cette eau était envoyée à la société Inovyn, près de Poligny, pour en exploiter le sel. Cette possibilité ayant cessé, il a été décidé de bâcher les bassins en surface et d'étanchéfier le fond des bassins, afin de limiter la quantité d'eaux saumurées à traiter.

Les bassins B1, B2, B3 ont été rendus étanches en 2012 et 2013. Un bassin B5 (étanche et bâché) a été aménagé afin de gérer les eaux le temps des travaux.

Les travaux sur les bassins B1, B2, et B3 ont généré des volumes relativement importants de terres et boues salées, provisoirement entreposées dans deux membranes étanches, puis le long des merlons des bassins B1 et B2.

Un plan de gestion a été proposé à la DREAL pour regrouper et confiner ces terres dans le bassin B4, après travaux d'étanchéité, et éviter leur transport et traitement hors site en tant que déchets.

Le plan de gestion transmis début 2014 a donné lieu à la publication de l'arrêté préfectoral en mars 2019, après de nombreux échanges entre l'exploitant et les services de l'État.

Aujourd'hui le bassin B4 n'est toujours pas bâché et continue de se remplir lors des épisodes pluvieux. Le bassin B5 est étanche mais recueille les eaux de pluie issues des drains, qui demeurent salées du fait de leur écoulement sur les matériaux entreposés.

TOTAL va désormais vider le bassin B4 et récupérer des boues salées, qui seront mélangées avec les matériaux entreposés sur une aire de traitement qui sera aménagée à cet effet. De la chaux y sera incorporée pour une meilleure stabilité. L'ensemble sera ensuite déposé dans une partie du bassin B4 et confiné dans une membrane étanche.

À la demande de M. SADOUDI, M. ZUCCALI précise que TOTAL utilise tout son foncier disponible (reste peut-être une parcelle non exploitée). Il n'y a pas d'extension prévue.

3. Présentation de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes : PPRT & contrôles administratifs

M. CLAMENS rappelle que les travaux de renforcement du bâti sur les 7 logements (remplacement des menuiseries) ont été achevés en 2017.

Ils ont été financés par TOTAL (50 %) et par les collectivités (50 %). La contribution des financeurs, calculées sur le montant maximal des travaux au regard de la réglementation, dégage un surplus qu'il convient de leur restituer. Un bilan financier a été demandé à la Caisse des dépôts et des consignations pour reverser ces sommes (trop-versé de 51 119,32 € + intérêts de 1 150,27 €).

Le compte-séquestre pourra ainsi être fermé ce qui clôturera l'opération.

M. SADOUDI demande quelle est la perception des riverains sur les travaux. M. MASSON indique que les travaux ont été « difficiles » (arrêt maladie de l'artisan retenu...).

M. MASSON remercie la mairie de Viriat pour l'aide apportée dans la réalisation de ces travaux.

Contrôles administratifs du site achevés et en cours

- 12 mars 2019 – Arrêté préfectoral pour la gestion des matériaux salés issus des travaux d'étanchéification des bassins (les prescriptions portent sur l'analyse des matériaux et du fond du bassin B4, le contrôle de la protection de surface et un suivi de la nappe renforcé pendant un an pour s'assurer de l'efficacité des travaux).
- En cours – Instruction de l'actualisation de l'étude des dangers (demande de compléments formulée le 4 avril 2019), la DREAL attend les réponses de TOTAL.

- Inspection du 22 octobre 2019 – Contrôle relatif aux nouveaux dispositifs de protection incendie (rideaux d'eau, canons à eau, réserve d'eau, pomperie et approvisionnement en carburant), actualisation du POI, ... Des exercices POI sont bien programmés. TOTAL a une bonne connaissance des quantités stockées sur le site, conformément à la demande du Préfet de région du 3 octobre 2019 suite à l'accident Lubrizol.

À la demande de M. SADOUDI, il est précisé que la réserve en eau en cas d'incendie est largement dimensionnée par rapport aux besoins. En cas de sécheresse, pour maintenir le niveau de l'étang, TOTAL pompe dans la nappe afin de maintenir un niveau minimal.

Demande du préfet de région du 3 octobre 2019 suite à l'accident Lubrizol

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des exploitants de sites Seveso, le 3 octobre 2019. Il rappelait aux exploitants leur responsabilité sur la conformité du site à leur étude de dangers (activités, produits, etc.), attirait leur attention sur l'importance d'une bonne connaissance des risques et de la conduite à tenir en cas d'événement par les opérateurs, demandait la réalisation d'exercices POI en dehors des périodes de fortes activités, et appelait à améliorer la connaissance de la nature et des produits stockés.

TOTAL y a répondu, par courrier, le 16 octobre 2019 et la réponse a pu être approfondie lors de l'inspection du 22 octobre 2019.

4. Clôture de la réunion

M. MASSON remercie les services de l'Etat pour l'organisation de ces réunions.

M. ARVERS remercie le partenariat mis en place entre TOTAL et les classes de cadets de la sécurité civile du collège de Montrevel.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles questions, M. SADOUDI remercie les participants et lève la séance.